



www.actu-environnement.com

Date : 11/04/13

Nouveau guide pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans une démarche éco-responsable

Le **Comité 21** vient de publier une note intitulée « Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs du développement durable ». Cette note s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur qui, selon le **Comité 21**, « ont aujourd'hui une vraie responsabilité dans le développement durable de leur territoire, aux côtés des autres acteurs locaux engagés ». Et de rappeler que depuis 2009, la loi Grenelle 1 oblige les établissements d'enseignement supérieur à mettre en place une stratégie globale de développement durable, baptisée « Plan vert ». Aujourd'hui, plus d'une centaine d'établissements – universités et grandes écoles - sont engagés dans cette démarche.

Objectif de cette note : présenter les Plans verts et stimuler une réflexion sur la stratégie de développement durable des établissements ; exposer les différentes démarches présentes sur les territoires afin de proposer des pistes d'articulation et de réflexion réciproque et enfin, guider l'ensemble des acteurs pour qu'ils s'approprient la notion d'ancrage territorial afin d'élaborer collectivement une stratégie territoriale de développement durable.

Déborah Paquet

Évaluation du site

Ce site propose une actualité de l'environnement et du développement durable et s'adresse principalement aux professionnels

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 33

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine